

Desroches demande à être rappelé en France

Le 1^{er} septembre 1770 - Desroches au ministre

Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.92, n°77

A l'Isle de France, le 1^{er} septembre 1770

M. le Ch. Desroches
Son rappel en Europe
N°104.

Monseigneur,

Je prends la liberté de vous représenter qu'il y a aujourd'hui deux ans que j'ai l'honneur d'être à la tête de cette colonie¹, et qu'il est d'usage que cette place ne soit occupée que pendant 3 ans par la même personne. En conséquence j'ose me flatter que vous voudrez bien me rappeler auprès de vous l'année prochaine.

Je vous supplie, Monseigneur, de croire qu'il n'entre aucun mécontentement dans la demande que j'ai l'honneur de vous faire : bien loin de cela ; je ne saurais assez vous répéter par écrit et de vive voix lorsque j'en serai à portée, les justes éloges que méritent tous les créoles de cette colonie, et en général tous les habitants qui s'occupent de la culture de leurs terres, et qui y vivent renfermés.

Je vois même avec la plus grande satisfaction que tout concourt ici à établir le meilleur ordre et la plus grande puissance ; et je ne peux pas m'empêcher de vous faire mon compliment sur les apparences presque certaines que je vois de retirer bientôt des Isles de France et de Bourbon, tous les avantages que vous vous êtes proposé.

Le clergé d'un autre côté, à mesure que l'établissement des paroisses se multiplie, prend sur les esclaves un ascendant qui assure leur obéissance et leur fidélité.

La partie militaire est remplie, on ne peut pas mieux, et en particulier la Marine a changé de face au point que le Port-Louis ressemblera bientôt, en petit, à nos arsenaux d'Europe les mieux montés.

Le Conseil, uniquement occupé à rendre la justice aux citoyens, ne se mêle en rien des affaires du gouvernement.

Je ne dois pas en même temps, Monseigneur, vous dissimuler que les accapareurs et les intrigants tendent à détruire tous les avantages dont je viens de vous rendre compte, avec une activité et une fureur qui ne font que redoubler à la vue des barrières que je leur oppose. Mais il n'en sera pas moins facile de les contenir avec de la fermeté ; et, si on ne peut pas les empêcher de faire de petits maux, au moins prévient-on les grands. Il n'y a que cette espèce d'hommes qui m'ait donné de la tablature ; mais j'avoue qu'ils m'en ont donné, et que journallement ils m'en donnent beaucoup.

Aussi, Monseigneur, je ne vous demande que du repos, si vous croyez que je l'aie acquis par 38 années de service qui seront révolues lorsque je retournerai en Europe ; mais surtout je vous demande la grâce d'aller auprès de vous filer tranquillement le reste de ma carrière. Si vous êtes content de moi, je suis suffisamment récompensé par l'honneur de votre estime et de vos bontés que je veux cultiver le reste de mes jours. Si j'avais le malheur que vous ne fussiez pas satisfait de mon administration et de mes services, je n'oserais jamais me montrer, et il m'en resterait trop.

¹ Desroches n'est arrivé à l'Isle de France pour prendre effectivement la direction de colonie que le 6 juin 1769, soit depuis seulement 15 mois, mais il préfère compter à partir de la date de sa nomination.

Je suis avec un très profond respect,
Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

* * *